

Déclaration sur l'honneur

dans le cadre d'une demande d'admission directe en 2^e ou 3^e année des études de santé (des arrêtés du 24 mars 2017 et du 26 juillet 2010)

Date limite de dépôt de dossier : 15 mars 2020 (cachet de La Poste faisant foi)

Je soussigné(e) [Nom Prénom]

atteste sur l'honneur :

ne m'être jamais inscrit(e) en première année d'un cursus santé (médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, Paces ou PCEM1 ou PCEP 1)

m'être déjà inscrit(e) : (avant l'année universitaire 2017-2018)

en Paces ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{re} année médecine (PCEM1) ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

au concours de 1^{re} année pharmacie (PCEP1) ⇒ 1 fois 2 fois ou plus

et candidater uniquement pour l'année universitaire 2020-2021 auprès du centre examinateur de, où je me présente pour : [cochez une seule case **par ligne** : filière demandée et précisez l'établissement d'affectation souhaité]

Droit au remord (si vous êtes éligible)

Médecine

Pharmacie

Odontologie

Maïeutique

en souhaitant être affecté dans l'établissement suivant :

J'atteste également sur l'honneur :

ne m'être jamais présenté(e) à une admission directe jusqu'à ce jour

m'être déjà présenté(e) à une admission directe quelle que soit la filière, l'année d'études et l'établissement demandés Précisez la/les candidature(s) déjà effectué(e)s :

| Année de présentation | Établissement demandé | Filière demandée | Années d'études demandées |
|-----------------------|-----------------------|------------------|---------------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

J'ai conscience que cette attestation pourra être produite en justice et que toute fausse déclaration de ma part m'expose à une non-recevabilité de ma candidature et à des sanctions prévues par l'article 441-1 du Code pénal.

Fait à

le

Signature obligatoire :